LES INONDATIONS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A CHATELLERAULT, LA VIENNE EST DEVENUE UN TORRENT DÉVASTATEUR. LE PONT-NEUF (*au second plan*) MENACE D'ÊTRE EMPORTÉ PAR LES EAUX FURIEUSES. (Ph. Keystone)

(Mond. Photo-Presse)

SUR LES BORDS DE LA SEINE, UN MARINIER PORTANT DES BOTTES RECONDUIT SUR SON DOS UN DE SES COMPAGNONS.

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE, LE GRAND MORIN EST EN FORTE CRUE. AU PONT SUR LEQUEL PASSE LA ROUTE DE PARIS-COULOMMIERS, L'EAU ARRIVE DÉJÀ EN HAUT DES ARCHES. (Ph. Rol.)

(Ph. Keystone.)

LES JARDINS DE POITIERS SUBMERGÉS PAR LES EAUX DU CLAIN.

Le glissement de terrain de Montigny dans les Hautes-Alpes

Grenoble, 5 janvier. — Dans les Hautes-Alpes, au village de Montjay, la situation est de plus en plus critique. On sait que dans cette localité une masse de quatre millions de mètres cubes est en mouvement.

Hier, au hameau de Pascare, deux immeubles appartenant à MM. Pascal et Serres, se sont écroulés.

Trois autres immeubles contigus sont sérieusement menacés.

Mais c'est à l'école communale du village que l'accident le plus dramatique faillit se produire. Ce bâtiment, en effet, dresse sa masse rectangulaire à cinq mètres de distance et à deux mètres en contre-bas des immeubles effondrés. Lorsque les pierres du faîte des immeubles furent projetées dans le vide, une dizaine d'entre elles, brisant une fenêtre du premier étage, vinrent tomber dans un petit cabinet de l'école, heureusement inoccupé.

D'autres pierres s'écrasèrent contre une fenêtre de la salle de classe, brisant les vitres dont les éclats furent projetés sur les bancs. A quelques mètres à peine, dix-huit enfants écoutaient la leçon de leur professeur, M. Lesteven.

Dimanche matin, M. Ernest Lafont, ministre de la Santé publique, a visité les immeubles sinistrés.

Dans le val Gaudmear, l'avalanche de la Barrière est descendue pour la troisième fois. Les communications seront encore coupées pendant deux ou trois jours.

L'Helpe, montant rapidement, a inondé une rue d'Avesnes

Par suite des pluies torrentielles tombées dans l'Avesnois et la région boisée de Trélon, la crue de l'Helpe s'est considérablement accentuée et l'eau a envahi de nombreuses prairies.

Samedi, à partir de 11 h., l'eau a atteint un niveau élevé à Avesnes et la rue de l'Abattoir fut complètement inondée.

On espère que la crue va se stabiliser, mais le sol est si détrempé dans cette région, que la moindre averse peut causer de graves perturbations.

La crue de la Sambre est considérable, mais semble s'arrêter

Grossies par les pluies récentes, les eaux de la Sambre atteignaient hier, une hauteur de 1 m. 25 au-dessus du niveau normal et à midi avaient atteint leur hauteur maximum 1 m. 50.

Sous cette nouvelle poussée, la Sambre sort de son lit en différents endroits, se répandant dans les prés voisins ; mais, jusqu'alors, rien n'est alarmant.

Dans la Charente

Angoulême, 5 janvier. — Les inondations de la Charente, à Angoulême, ont créé une situation assez grave. La route nationale du Pontroux disparaît sous un mètre d'eau. Au cours de la nuit, des habitants surpris par une nouvelle hausse de 50 centimètres, ont dû être évacués en hâte par bateaux. Plusieurs usines ont cessé le travail.

Les autorités sont sur les lieux pour prendre leurs dispositions en vue du ravitaillement des habitants bloqués par la crue.

A Chabanais, à Cognac, à Confolens, de nombreux riverains se préparent à déménager.

En Vendée

Une dizaine de communes de la Vendée, constituant ce qu'on appelle le Marais Nord, ou marais breton, sont complètement recouvertes par les eaux.

On ne peut prévoir pendant combien de temps cette superficie de 3.000 hectares, sera inondée car l'eau ne s'écoule que très lentement vers la mer.

Dans la région de Rochefort

Rochefort, 5 janvier. — Le niveau du Mignon et de tous les cours d'eau de la région monte rapidement.

A Mauze, le quartier de la Péroterie est envahi par le flot.

Dans le Marais la situation est grave; les digues qui, le long du Mignon, doivent retenir les eaux, se sont rompues en plusieurs endroits. Les habitants de certains hameaux ont dû déménager en pleine nuit.

On n'avait pas vu semblable inondation depuis bien des années et on pourrait croire que la mer a recouvert les terres qu'elle occupait autrefois. La ferme du Pont de l'Arcueau a dû être évacuée.

Le village de la Laigne a été envahi et la route nationale qui surplombe cependant de beaucoup le niveau du sol du village, est recouverte par l'eau.

On signale d'autres inondations à Thorigny, à Ussolière et dans toutes les vallées. Les maisons sont menacées; les habitants ont dû s'enfuir où se sont réfugiés dans les greniers.

Un grave danger pour Nantes

Nantes, 5 janvier. — Comme l'avaient annoncé les services des Ponts-et-Chaussées, la crue de la Loire a encore augmenté dimanche et la côte de 8 mètres 38 a été atteinte à l'échelle métrique du pont transbordeur.

Cette fois, le danger devient redoutable. Si l'eau s'élève encore, la plupart des usines nantaises cesseront de travailler. L'eau a fait, le matin, son apparition en de nombreux endroits. Au quai Malakoff, le point qui fut le premier atteint, la montée du fleuve a submergé près d'un kilomètre du boulevard. De nombreuses maisons sont atteintes.

A Trentemoult, petit port de pêcheurs sur la rive gauche, en face de Chantenay, la situation devient d'heure en heure plus grave. Les rez-de-chaussée de toutes les petites maisons ouvrières sont envahis jusqu'à mi-hauteur.

A Chantenay, les tramways ont interrompu leur trafic. Il y a un mètre d'eau sur les voies de Chantenay et la route de Rochemaurice est coupée sur plus de deux kilomètres.

Déjà une importante entreprise d'importation de charbons a dû licencier ses ouvriers.

Une auto dérape dans l'eau et cause deux morts et un blessé

Lyon, 5 janvier. — M. Antonin Veyre, 21 ians, demeurant rue Lebrun, à Lyon ; son frère Hector et M. Félicien Bureau, 21 ans, soldat au 35e d'aviation, étaient allés en automobile, voir les inondations sur les bords de la Saône. A la hauteur du pont de Neuville-sur-Saône, l'automobile a dérapé dans l'eau qui recouvrait la chaussée et est allée se briser contre un arbre.

M. Hector Veyre a été tué sur le coup ; M. Félicien Bureau a succombé peu après à son arrivée à l'hôpital Ed.-Herriot. M. Antonin Veyre, grièvement blessé, a été hospitalisé.

La ligne Paris-Nantes est coupée

Nantes, 5 janvier. — Après la ligne Paris-Bordeaux, la ligne Paris-Nantes est coupée par la crue.

La Loire a déjà recouvert la voie ferrée en plusieurs endroits, entre Nantes et Ingrandes et des affaissements ont obligé à interrompre le trafic. Les express seront déviés par Cholet.

Les trains entre Angers et Nantes sont déviés et des transbordements de voyageurs seront effectués.

Les trains sont susceptibles de subir des retards importants et les correspondances sont incertaines.D'autre part, certaines gares ne pourront plus être desservies.

En Normandie

Rouen, 5 janvier. — Les inondations continuent en Normandie. A Orbec (Calvados), la rivière l'Orbiquet a pris l'allure d'un torrent roulant des eaux boueuses. Les prairies sont recouvertes par les eaux. Un mur d'une vingtaine des mètres a été renversé. Les usines de la région ont dû fermer leurs portes par suite de l'envahissement des eaux.

A Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), les cours d'eau démesurément grossis, ont coupé les routes et inondé les maisons. On signale plusieurs accidents de la circulation. Des familles ont dû être secourues par les pompiers et évacuées en barques. A l'Hospice des vieillards, entouré par les eaux, on a dû effectuer le ravitaillement en barques. Il faut remonter à 1910 pour constater une telle crue.

A Pont-Audemer, la Risle est en forte crue. Le quartier Saint-Paul est inondé et la route du même nom est coupée. La Risle entraîne à la mer des centaines de fûts vides et des bestiaux noyés. Les trois bras de la rivière n'en fermont plus qu'un. Les usines de tannerie et l'usine à gaz sont inondées, mais continuent néanmoins à fonctionner.

La commémoration des combats garibaldiens de l'Argonne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« L'anniversaire des combats garibaldiens de l'Argonne, survient, cette année, à une heure suprême dans l'histoire des rapports franco-italiens.

« Les accords qui ont été signés, à Rome, par M. Pierre Laval et par Bérito Mussolini, le 7 janvier 1935, doivent être considérés, encore et toujours, comme une réalité vivante et agissante.

« Le fait que des nations étrangères et des puissances occultes aient voué une haine sourde, insidieuse et implacable à la fraternité franco-italienne, n'est pas une raison suffisante pour que nos deux peuples renoncent aux espérances nées de l'amitié retrouvée.

« Nous n'avons pas voulu, en 1914, que l'Italie périsse après la France ; nous ne voulons pas, en 1936, que la France périsse après l'Italie.

« Nous ne voulons pas de guerre fratricide. »

L'ARRESTATION D'UN CITOYEN SUISSE ATTIRÉ EN ALLEMAGNE

Bâle, 5 janvier. — On commente vivement l'arrestation à Frankenthal (Palatinat) du Dr Vonwyl, citoyen suisse, qui avait été, dans son pays, l'organisateur du mouvement frontiste, rallié au parti national-socialiste.

Le Dr Vonwyl avait fait des études de droit à Munich et Fribourg-en-Brisgau, où il avait épousé une Allemande de Frankenthal.

En Allemagne, le Dr Vonwyl avait reçu une formation hitlérienne complète et avait beaucoup fréquenté la Maison-Brune de Munich.

En Suisse, où il était retourné pour accomplir une mission bien déterminée, il fonda plusieurs organes de tendances nettement nazies. Toutefois, il s'était, ces temps derniers, éloigné du national-socialisme et se proposait même de faire prochainement des conférences en Autriche.

L'annonce de cette nouvelle semble avoir inquiété les dirigeants hitlériens. Toujours est-il qu'on affirme que le Dr Vonwyl a été appelé d'urgence, à Noël, à Frankenthal, par une lettre probablement apocryphe de sa femme.

La Gestapo n'eut plus dès lors qu'à le cueillir.

La mère de Mme Lindbergh s'est embarquée elle aussi pour l'Europe

New-York, 5 janvier. — Mrs Dwightw Morrow, mère de Mme Lindbergh, et sa fille cadette Constance, se sont embarquées sur le « Bremen » pour l'Europe.

On croit qu'elles rejoignent les Lindbergh en Angleterre.

On annonce d'autre part que la famille Morrow a reçu de nombreuses lettres de menaces ces dernières semaines.

A travers les Revues

L'INSTITUT de COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Il y a maintenant dix ans que la France a demandé à la Société des Nations de créer un « Institut de coopération intellectuelle ». Sa requête fut alors acceptée avec d'autant plus d'enthousiasme que la France se chargeait du fonctionnement de ce nouvel organisme international.

L'Institut fut installé dans un vieil hôtel de la rue de Montpensier, à Paris, et c'est là que notre confrère Michelle Decoyer est allée prendre à M. Bonnet, directeur de l'Institut une interview que publie « Toute l'Edition ».

— Plus de cinquante nations sont représentées à l'Institut, mais la Commission qui le préside compte une vingtaine de membres, a dit M. Bonnet.

...Et la France y a vu passer, comme présidents, Bergson, Mme Curie, Paul Painlevé. C'est maintenant M. Edouard Herriot qui est le président du Conseil d'administration.

— Que fait-on chez vous, monsieur ?

M. Bonnet sourit avec un rien de mélancolie...

— ...Vous êtes toujours amateurs de pittoresque ou de miracles... vous, les journalistes, me dit-il... Mais pensez que voilà juste seulement dix ans que nous fonctionnons... Il a fallu créer tous les rouages de notre mécanique, la mettre en marche...

— Quels sont les travaux de l'Institut?

— Les uns s'occupent des choses de l'enseignement... C'est un chapitre fort vaste. Une commission de cette branche s'occupe des musées...

— C'est du passé.

— Une autre de la documentation pédagogique pour l'enseignement primaire... une autre de la révision des manuels... une autre de la radiophonie...

Je commence à comprendre l'avantage qu'il y a à sérier les problèmes.

Mon interlocuteur continue :

— ...Un autre comité se mêle de l'histoire contemporaine, du droit international, de l'économie politique, des sciences financières, de la sociologie, des bibliothèques, des archives...

— Et la nouveauté, dans votre œuvre, quelle est-elle ?

— Voilà... C'est de faire traiter en commun par les représentants des institutions et administrations intellectuelles les problèmes également communs qui se posent à elle...

— Exemple ?

— ...Une étude complète du système universitaire, de son organisation, de l'esprit qui l'anime vient d'être faite, dans plus de quarante pays.

« Et je pourrais vous en citer bien d'autres », continue M. Bonnet...

...Nous provoquons même les contacts directs entre les représentants les plus qualifiés de la pensée contemporaine. Des réunions sont organisées où l'on peut rencontrer Paul Valéry et Einstein, Jules Romains et Aldous Hurley, Freud et Unamuno, Madariaga et Maurois, Copola et Thomas Mann, Kayserling et Focillon, etc...

Qui peut mesurer les conséquences de ces contacts entre les plus grands esprits de notre temps ?

— Mais vous devez pourtant retenir ces conversations, ces échanges de vues, ces discussions...

— Nous publions d'abord le « Bulletin mensuel de la Coopération intellectuelle »... Nous avons aussi édité une centaine de volumes, d'abord en français. Quelques-uns sont traduits en anglais, d'autres en espagnol, en hollandais.

— L'influence de l'Institut... Avez-vous pu parfois la mesurer ?...

— L'Institut de Coopération intellectuelle, je vous l'ai dit, est à son début... Pourtant, son crédit est considérable... Croiriez-vous par exemple qu'en ce moment nous collaborons avec le Gouvernement chinois pour la réorganisation de l'enseignement public en Chine... Avec les Etats-Unis, avec toute l'Amérique du Sud, notre collaboration est étroite et permanente... Mais l'Institut est une chose de très grand avenir. Récemment, à Genève, M. Herriot a été chargé de remercier la France pour les efforts que nous déployons...

C'est vrai... J'entends encore un étranger de qualité qui me disait que nous ignorions souvent ce dont nous pourrions le plus justement nous enorgueillir.

Et il me disait que l'Institut de Coopération intellectuelle avait jeté comme un réseau de liaison de l'esprit qui unit tous les continents... La France ne pouvait qu'en retirer un grand avantage moral...

* * *

LA FIN DE LA CRISE

M. Louis de Launay, de l'Institut, examine dans un article plein d'intérêt de la « Revue des Deux Mondes », la situation économique mondiale et entrevoit la fin d'une crise qui a bouleversé toutes les nations.

Le mouvement de reprise du prix des matières premières, des demandes de la consommation, de l'activité industrielle aux Etats-Unis, que nous notons régulièrement depuis quelques mois dans nos « Nouvelles économiques » pourrait, en effet, avoir rapidement d'heureuses répercussions en Europe, si la politique n'y mettait plus d'obstacles.

« Durant vingt-cinq ans, écrit M. de Launay, l'humanité a été empoisonnée par la guerre et par l'étatisme démagogique. Toutes ses activités se sont atrophiées.

On a moins construit, moins entretenu les constructions, moins renouvelé le matériel, moins entrepris d'affaires; on a économisé sur les vêtements, sur la nourriture, sur les plaisirs même en dépit des apparences produites par quelques phases de désordre ou par quelques milieux de jouisseurs arrivistes. On a vécu au ralenti et, pour l'industrie dont les dépenses du public ou de l'Etat entretiennent l'existence, il en est résulté une crise grave et prolongée.

» Mais, si anémiée qu'elle ait pu être par cette maladie, l'humanité n'en a pas moins continué, pendant ces vingt-cinq ans, à grandir et à devenir dans son ensemble plus avide des satisfactions dont elle était obligée de se sevrer. Cela apparaît aussitôt pour les besoins nouveaux qui sont nés ou qui ont pris leur essor pendant cette période, comme la T.S.F., le gramophone, l'auto, le cinéma, etc. Mais cela existe également à l'état latent ailleurs.

» Il en résulte, pour un avenir prochain, de vastes possibilités de développement industriel qui sont toutes prêtes à se manifester le jour où les conditions politiques s'y prêteront. C'est pourquoi on conçoit que les Américains et les Anglais, si bien placés pour en profiter aussitôt, recommencent à envisager l'avenir avec optimisme parce qu'ils croient à tort ou à raison pouvoir échapper aux craintes de tous ordres qui paralysent la vieille Europe.

» Pour que ce retour à l'activité se manifeste dans l'Europe continentale, trois éléments essentiels sont nécessaires : l'ordre, la stabilité et la confiance. La difficulté dans l'Europe continentale est que ces trois éléments y font cruellement défaut et qu'un pays à lui seul, étant dépendant des autres, ne peut malgré toute sa bonne volonté, suffire à les rétablir.

» La France, si privilégiée par la nature, avec sa variété de productions, la douceur de son climat, la valeur héréditaire de sa race, a d'abord moins souffert de la crise que ses voisins ; mais, en ce moment, elle semble trop visiblement attendre que d'autres lancent le mouvement pour en profiter.

» A la vérité, elle a de sérieuses raisons de se montrer circonspecte et prudente. Elle a déjà fait de cruelles expériences, elle n'a pas la précieuse faculté anglo-saxonne de s'adapter au temps présent sans souci de se montrer conséquente ni logique ; la menace du danger extérieur pèse sur elle ; enfin, elle est écrasée par les impôts de toute espèce. Mais « si, comme divers indices semblent le prouver, le mouvement actuel des Etats-Unis n'est pas un simple effet de la spéculation et du jeu, le jour où les craintes de conflagration mondiale se seront suffisamment éloignée et où une vague d'optimisme courra à travers le monde, la France sera toute prête à se laisser entraîner par elle ».

* * *

LA CONVERSION DE LA REINE ASTRID

Devant certaines inexactitudes qui circulaient dans le public au sujet des circonstances religieuses du mariage et de la conversion de la Reine Astrid de Belgique, S. Em. le cardinal Van Roey, primat de Belgique a tenu à établir lui-même publiquement les faits.

Et il a donné à la « Revue Générale », de Belgique, un article personnel dans lequel il fournit d'intéressantes précisions pour l'Histoire.

M. Davignon, de l'Académie royale de Belgique les a résumées lui-même dans une chronique du « Figaro » :

Une fiancée protestante

Dans les premiers jours du mois de septembre 1926, S. M. la reine Elisabeth invite le Primat de Belgique à se rendre au château de Laeken et lui fait confidence des projets esquissés entre son fils et la fille du prince de Vestrogothie. Il s'agit d'un mariage approuvé par les deux familles royales. Seulement comme la future fiancée appartient à la confession protestante, la reine demande l'intervention de l'archevêque pour que le mariage religieux puisse se célébrer d'après les règles canoniques. La jeune princesse n'a aucune prévention contre l'Eglise catholique et elle est prête à souscrire les engagements, requis en pareil cas: baptême et éducation catholique de tous les enfants à naître.

Il n'est donc point question de conversion. Le 27 septembre, le cardinal Gasparri répond que la dispense sera accordée si les fiancés la sollicitent dans les formes d'usage, c'est-à-dire avec la promesse écrite d'accepter les conditions prescrites.

Voici la lettre par laquelle le roi Albert lui-même annonce à l'archevêque que tout se fera régulièrement:

« Laeken, le 21 septembre 1926.

« Monseigneur,

» Je tiens beaucoup à annoncer personnellement à Votre Grandeur que les fiançailles de mon fils Léopold ont eu lieu ce matin à Stockholm.

» La reine se joint à moi pour La remercier de la haute sollicitude qu'Elle a témoignée en cette occasion aux intérêts dynastiques

» Je puis assurer Votre Grandeur que tous nos efforts tendront de notre côté à respecter scrupuleusement les règles édictées en la matière par notre Sainte Eglise.

» Je renouvelle à notre éminent Primat de Belgique l'expression bien sincère de mes sentiments dévoués.

» Albert. »

Le prince Léopold rapportait à Mgr Van Roey, le 13 octobre, la pièce signée par sa fiancée à Stockholm le 9, contresignée par lui-même et comportant le double engagement de faire baptiser et élever dans la religion catholique romaine tous les enfants de l'un et l'autre sexe et de permettre toujours à son époux et à ses enfants le libre exercice de leur culte.

A aucun moment, il ne fut parlé d'adjuration et, en Suède, l'annonce du mariage fut reçue avec autant de joie du côté protestant que du côté catholique.

Le cérémonial du mariage

Il fut décidé qu'un mariage purement civil aurait lieu à Stockholm et pour éviter tout malentendu, que cette cérémonie laïque serait célébrée uniquement devant le bourgmestre de la ville. Le jour même, la famille royale de Belgique, y compris le prince Léopold, quitta le pays pour rentrer à Bruxelles. Et c'est le 10 novembre seulement, six jours plus tard, que le mariage religieux eut lieu en grande pompe à Sainte-Gudule, la princesse Astrid et ses augustes parents étant arrivés à Anvers par mer.

Le Vatican, consulté, décida, conformément au droit canon, que ce mariage « mixte » serait entouré des cérémonies ecclésiastiques traditionnelles, excepté la célébration de la messe. Ainsi fut fait.

« Une âme orientée vers Dieu »

Si la duchesse de Brabant n'apportait aucune prévention contre la religion de son époux, elle n'avait encore presque aucune connaissance de la doctrine et du culte catholiques.

Reçue au Vatican en 1930, à l'occasion du mariage de la princesse Marie-José, elle en rapporta une forte impression.

A la vérité, c'est en 1928 seulement deux années après son arrivée en Belgique, que la duchesse de Brabant fit demander au cardinal Van Roey, par son mari, de lui désigner un prêtre pour la guider dans ses recherches religieuses. Le chanoine Dessain fut choisi, ancien secrétaire du cardinal Mercier, ancien étudiant d'Oxford, entré tard dans le sacerdoce et très au fait de la mentalité protestante. Il parlait couramment l'anglais et la princesse était encore novice dans l'usage du français qu'elle avait dû apprendre après son mariage seulement. Leurs entretiens demeurèrent secrets et c'est ce qui contribua à l'étonnement général, quand, plus tard, fut annoncée la nouvelle de la conversion accomplie.

Le 5 août 1930

Vers Pâques 1930, enfin, après deux années de préparation, la duchesse de Brabant fit connaître sa décision. Mais c'est plusieurs mois plus tard que les circonstances permirent de fixer la cérémonie de réception dans l'Eglise catholique au 5 août, à 16 heures, dans la chapelle du Palais archiépiscopal de Malines. Le Pape, déjà au courant, et qui n'avait cessé de prier à cette intention, fut officiellement avisé par le cardinal et envoya un don à remettre à la princesse. Tout se passa très simplement, en la seule présence du duc de Brabant, des deux secrétaires du cardinal et de Mlle Dessain, marraine de confirmation. Car la validité du baptême protestant n'étant pas mise en doute, il suffit du prononcé de la formule de profession de foi catholique, à genoux au pied de l'autel, suivie de l'absolution au for externe. L'administration du sacrement de confirmation suivit. Le lendemain, le chanoine Dessain célébrait la messe en la chapelle du château de Laeken et donnait la première communion à la royale convertie.

Un simple communiqué aux journaux, l'envoi à Rome du procès-verbal de rigueur, et un événement historique pour la Dynastie et pour la Belgique entrait dans le domaine des faits.

« Dans la plénitude de la lumière »

Ce que le cardinal révèle aujourd'hui, c'est l'émotion de la princesse et son bonheur. « Elle sourlait à travers ses larmes ». Les lettres, par lesquelles le duc de Brabant témoigne de sa gratitude à l'archevêque et la duchesse remercie le Saint-Père de ses prières et de son don, achèvent de montrer l'union profonde, que la mort n'a pu rompre, de ces belles âmes

— On annonce la mort à Paris, du maître d'armes Baudat, ancien champion de France et professeur d'escrime, décédé à l'hôpital St-Louis, des suites d'une embolie. Le maître Baudat professait au Sporting-Club de France. Il était âgé de 62 ans.

— L'enquête menée par le Parquet de Libourne, au sujet des détournements à la Caisse d'épargne de Libourne, a provoqué l'arrestation de Tilhet, caissier de la succursale de Castillon, qui a été inculpé de faux, d'abus de confiance et de complicité.

AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS...

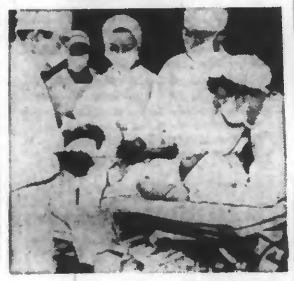

(Ph Keystone)

A l'hôpital de la Trinité de New-York, pendant la nuit de Noël, chirurgiens et infirmières ont essayé de sauver la vie d'une fillette de trois ans, victime d'un chauffeur trop pressé.

L'Automobile-Club de New-York a décidé de se servir de cette photo pour une affiche qui recommandera la prudence aux automobilistes.

Un concours de cuisine à Paris

Un concours a eu lieu entre les cours ménagers des écoles de la Ville de Paris, pour la préparation d'un plat qui ne devait comporter que du poisson. (Ph. France-Presse.)

LA RUSSIE SANS FARD

par Jean de Kerlecq

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Je suis très curieux de connaître le mode de répartition des logements.

La question des loyers

Le camarade m'explique : Chaque individu a droit, personnellement, à une superficie de 10 mètres carrés, dont il paie la location à raison de 45 kopeks par mètre et par mois. Si ses moyens le lui permettent, et qu'il y ait pléthore de logements, il peut acquérir des mètres carrés supplémentaires. Certaines personnes : savants, écrivains, hommes politiques, professeurs, etc., etc., reçoivent, d'autorité, des pièces supplémentaires.

On ne peut déménager que sous certaines conditions, et après avoir obtenu l'assentiment de sa coopérative.

Nous retrouvons partout le même caporalisme.

Que le Russe, peuple dolent et moutonnier, longtemps tenu sous la férule, se satisfasse d'un tel système, encore une fois, cela est bien possible, mais je ne vois pas du tout le Français perpétuellement obligé à marcher entre des cordes. Il aurait tôt fait de les enjamber.

Convenons, par contre, qu'un peu plus de discipline ne lui messiérait point.

On ne fume pas en Russie dans un local où cela est interdit. On ne sort point par une entrée, et l'on n'entre pas par la sortie. On ne jette pas un papier dans les rues de certaines villes, mais on le dépose, bien sagement, dans des boites mobiles disposées à profusion, sur les trottoirs, et qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun galopin de bousculer.

Résultat : plus d'aisance dans la circulation, et une propreté meilleure de la chaussée.

D'une manière générale, la discipline, est rigoureuse.

Le loyalisme de l'armée et de la jeunesse envers le régime est certain.

On répète sans cesse au soldat qu'au lieu de lutter pour le tzar, il aura désormais à se battre pour lui-même et pour la Russie. On aimerait que les communistes français eussent le même patriotisme.

Relâchement des liens familiaux

En général, les liens de la famille se sont bien relâchés en U.R.S.S. L'étatisme à outrance, en diminuant l'autorité des parents, a sapé le sentiment filial. J'ai entendu des jeunes gens et des jeunes filles de la nouvelle couche s'exprimer avec une liberté révoltante à l'endroit de leurs père et mère.

La « Pravda » devait reconnaître elle-même : « Nous sommes loin des tableaux classiques d'autrefois : la famille réunie sous l'abat-jour, le père plongé dans son journal, et la mère dans ses comptes de cuisine, tandis que les enfants, en collerette de dentelle s'adonnent à des puzzles représentant la vertu récompensée, et que la vieille bonne allume des veilleuses devant les icones ».

On ne voit pas très bien ce que les dirigeants de l'U.R.S.S. ont pu gagner à détruire les traditions familiales.

Le citoyen de la Nouvelle Russie se félicite de vivre comme si le spirituel n'existait pas.

Mon ami Altarof me laisse entendre qu'il ne partage pas ce sentiment.

Quoi qu'on fasse, il restera toujours, dans le cœur d'un Russe, une place pour la petite fleur bleue...

Un monstre

Comment le monde civilisé ne se révolterait-il pas au récit d'une scène, retracée par un reporter de la « Krasnaïa Gazeta », et qui eut pour théâtre la cour de justice révolutionnaire de Leningrad.

Cité à comparaître devant ses pairs pour s'expliquer sur son refus de verser une pension alimentaire à sa mère impotente, un membre du parti communiste osa muer sa défense en une demande reconventionnelle aussi lâche qu'audacieuse :

« J'accuse mon ex-mère (sic) de m'avoir injurié gravement et prie le tribunal de l'enfermer comme un être essentiellement dangereux ».

M. Serge de Chessin, dans son livre « La Nuit qui vient de l'Orient » a traduit ainsi la suite des débats :

« Une pauvre petite vieille sanglote éperdument : « Je t'ai donné la vie, je t'ai nourri au prix de ma faim... Je ne suis ton ex-mère que depuis hier, depuis que tu reçois un gros traitement.

« — Citoyenne Andréeva, réplique le « fils », pas de sentimentalité, pas de familiarité, vous n'êtes que mon ex-mère, et rien de plus... Seule votre incarcération peut épargner à la société le danger que vous présentez... De quel droit êtes-vous venue me harceler dans mon bureau ?... ».

« De nouveaux sanglots s'élèvent : « Tu m'as mise à la porte, mieux encore, tu es descendu crier au portier : « Chasse donc cette apache et à grands coups de pied, et qu'elle n'ose jamais revenir... ». N'avais-je pas raison de te traiter d'ingrat ?... ».

« Glacial, le « fils » hausse les épaules : « Camarades juges, j'insiste sur l'incarcération de mon ex-mère... Je vous prie de lui enlever la qualité qu'elle s'attribue et de me libérer de tout devoir filial... ».

On veut garder l'espoir que de tels monstres soient plutôt rares, même en U.R.S.S.

La mère de Staline

Il est préférable de retenir un entrefilet paru récemment dans la presse soviétique, daté de Tiflis, signé du camarade Boris Dorofeev, et qui concerne le maître actuel de toutes les Russies :

« Nous sommes allés voir la mère de Joseph Vissarionovitch Staline. Il y a trois jours, Son fils était avec elle.

La mère de Staline est une vieille de 75 ans, alerte et accueillante.

« Nous entrons dans une grande pièce très claire et nous nous asseyons devant une table que recouvre une nappe blanche et qui occupe le milieu de la pièce.

« Des fleurs dans un vase; un canapé, un lit, des chaises. Au-dessus du lit quelques portraits de son fils : le voici avec Lénine, le voici dans sa jeunesse, à sa table à écrire...

« — Il n'a pas prévenu..., il est entré à l'improviste. La porte, celle-ci s'est ouverte et le voilà, je vois que c'est lui. Il m'a longuement embrassée et moi aussi.

» — Notre nouveau Tiflis te plaît-il ? lui ai-je demandé. Et il m'a dit qu'il se rappelait bien le vieux temps et comment nous vivions alors. J'étais ouvrière à la journée et je m'occupais de mon fils. Les temps étaient durs. Nous habitions une maisonnette obscure bien humide, car il y pleuvait. Nous mangions très mal. Et il a toujours été si gentil pour moi ! Toujours la même sollicitude et le même amour. Un fils exemplaire.

Mais comment Staline, fils respectueux et tendre, peut-il regarder sans frémir l'œuvre de déliquescence familiale accomplie par le néo-nihilisme ?

J. de KERLECQ.

A l'occasion de la consécration de la cathédrale de Dakar

Le groupe qui, sur l'invitation de S. Exc. Mgr Grimault, se rendra au Sénégal en février prochain, à l'occasion de la consécration de la cathédrale de Dakar, sera beaucoup plus nombreux que l'on ne prévoyait et des mesures spéciales ont dû être prises pour assurer la réception des hautes personnalités et de ceux qui les accompagneront.

S. Em. le cardinal Verdier présidera le groupe, entouré de LL. EE. NN. SS. Le Hunsec, supérieur général des RR. PP. du Saint-Esprit; Dubourg, évêque de Marseille; Remond, évêque de Nice; Cesarac, évêque d'Albi; Durand, évêque d'Oran; Vielle, du Maroc, ainsi que Mme la comtesse de Mac Mahon; M. Henry Bordeaux et Mlle Paule-Henry Bordeaux.

Le départ aura lieu à bord du beau paquebot « Chella », quittant Marseille le 25 janvier à midi et arrivant à Dakar le 1er février, après avoir fait escale à Tanger et Casablanca.

Le Président de la République sera officiellement représenté par M. le gouverneur général Brevie.

De grandes fêtes locales auront lieu et des visites à l'intérieur seront organisées.

Le programme du voyage est envoyé sur simple demande aux RR. PP. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, Paris (Ve).

— Le 3me bataillon du 3me régiment de Tirailleurs marocains qui a été récemment reconstitué pour tenir garnison à Saint-Dié (Vosges), arrivera dans cette ville le 14 janvier.